

Zeitschrift:	Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau
Herausgeber:	Association Jean-Jacques Rousseau
Band:	- (2017)
Heft:	75
Artikel:	Le voile levé sur un des deux imprimeurs de l'édition princeps d'Émile ou de l'éducation
Autor:	Termolle, Michel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1084257

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE VOILE LEVÉ SUR UN DES DEUX IMPRIMEURS DE L’ÉDITION PRINCEPS D’ÉMILE OU DE L’ÉDUCATION

Nonobstant les nombreuses recherches et publications relatives à la première édition d’*Émile ou de l’éducation*, le chemin historico-bibliographique de l’édition *princeps* est resté très longtemps dans le flou, quelquefois dans l’erroné, parfois dans le contestable. Mais dès 1987, il a bénéficié des précieuses clartés bibliographiques apportées par le fruit des recherches menées par Jo Ann Mc Eachern.

Sur ce chemin, il faut mentionner les publications de Pierre-Paul Plan (1926), de Jean Calemard (1926), de Henri Ducup de Saint-Paul (1926), de Marcel Françon (1946-1949), de P. H. Muir (1952), de Bernard Gagnebin (1953), de Peter D. Jimack (1960), d’Anatole Braun (1982) et enfin plus particulièrement celles de Jo Ann Mc Eachern (1987 et 1989).

En 2017, le propos de cet article n’est certes pas de répertorier les différentes éditions d’*Émile ou de l’éducation* datées 1762 – cela a été réalisé avec grande rigueur par Jo Ann Mc Eachern – mais simplement de dévoiler quel atelier d’imprimerie a réellement effectué le travail de mise sous presse de la première édition dans les formats in-12 et in-8°.

**

Au début du mois d'octobre 1760, Jean-Jacques Rousseau avait terminé la rédaction d'*Émile ou de l'éducation*. À la fin de l'année, il a confié son manuscrit à la maréchale de Luxembourg. Celle-ci s'était en effet offerte à lui trouver un éditeur, après avoir consulté le Directeur de la Librairie Malesherbes ; celui-ci est entré en contact avec le libraire Hippolyte Louis Guérin¹ qui à son tour a suggéré de travailler avec un autre libraire parisien Nicolas-Bonaventure Duchesne. Guérin était déjà intervenu en faveur de Rousseau à propos de l'impression de *La Nouvelle Héloïse*² et Rousseau le considérait comme un «homme d'esprit, lettré, aimable, et de la haute volée dans son

- Les œuvres de J.J. Rousseau sont citées *OC* suivi du numéro du volume et de la page dans l'édition de *la Pléiade* et *ET* suivi du numéro du volume et de la page dans l'*Édition Thématique du Tricentenaire*, Genève-Paris, Slatkine-Champion, 2012.
- Pour les lettres : *CC* suivi du numéro de la lettre dans la *Correspondance complète* R. A. Leigh, Voltaire Foundation et *ET* suivi du numéro de la lettre dans l'*Édition Thématique du Tricentenaire*, Genève-Paris, Slatkine-Champion, 2012.

¹ Hippolyte-Louis Guérin (1698-1765), fils aîné du libraire Louis Guérin, a obtenu son brevet de libraire en 1718 et son brevet d'imprimeur en 1752. Il a travaillé avec son gendre Louis-François Delatour de 1752 à 1765.

En décembre 1760, Rousseau avait pensé à Guérin comme éditeur potentiel de la «collection» de ses œuvres. Rousseau à Guérin, le 27 décembre 1760. *CC* 1201 et *ET* 551.

En février 1761, Guérin avait imprimé la préface de *La Nouvelle Héloïse*.

Voir aussi l'article «Guérin» par R. Birn dans *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, dir. R. Trousson et F. S. Eigeldinger, Paris, H. Champion, 1996.

² En 1761, Duchesne et Guérin s'étaient entendus pour réaliser une édition de *La Nouvelle Héloïse*, N.-B. Duchesne comme éditeur et H.-L. Guérin comme imprimeur. Voir la lettre de Rousseau à Guérin du 3 (?) novembre 1760. *CC* 1143 et *ET* 532.

état³ ». Les deux hommes se sont rendus quelques visites en effet, le libraire-imprimeur Guérin possédant une maison de campagne à Saint-Brice (commune voisine de Montmorency).

Il faut rappeler ici les mots que Rousseau lui adressait le 10 janvier 1760⁴:

Bonjour, Monsieur, il me tarde de voir revenir la belle saison ; j'espère qu'elle vous ramènera souvent à S^t Brice, et que je vous y verrai quelque fois. Recevez en attendant les assurances de ma reconnaissance pour vos bontés, et de mon respect pour vous.

Le 4 septembre 1761, le contrat pour l'édition d'*Émile ou de l'éducation* a été signé par Jean-Jacques Rousseau et le libraire parisien Nicolas-Bonaventure Duchesne qui lui-même dépendait de Guérin. Rousseau était convaincu que l'ouvrage s'imprimerait en Hollande⁵. Deux mois plus tard, Duchesne a signé lui-même un accord avec Jean Néaulme⁶, libraire à La Haye, pour une édition parallèle destinée à une distribution hors de France. Mais secrètement, Duchesne a signé aussi un accord avec Jean-Marie Bruyset, éditeur à Lyon.

Le 19 octobre 1761⁷, dans sa lettre au libraire Duchesne, Rousseau lui a fait remarquer qu'il ne refusait pas de commencer la révision du texte d'*Émile* «par le second tome plutôt que par le premier» mais qu'il ne pénétrait pas la cause de cette inversion et ce «mystère» l'effrayait un peu. Il a donc demandé à Duchesne : «Serait-il possible que vous eussiez communiqué le manuscrit à quelqu'un, et que le premier tome ne fût pas actuellement dans vos mains ? Je ne puis le penser, mais ne sachant que penser, je reste dans la peine dont vous me tirerez quand il vous plaira». Duchesne n'a pas répondu à cette

³ *Confessions*, Livre X. OC 1. 504 et ET II. 658.

⁴ Rousseau à Guérin, le 10 janvier 1760. CC 920 et ET 455.

⁵ *Confessions*, Livre X OC I. 534 et ET II 692 : «Cependant, par un scrupule extraordinaire, j'exigeai toujours que l'ouvrage s'imprimerait en Hollande...».

⁶ CC A245.

⁷ Rousseau à Duchesne, le 19 octobre 1761. CC 1512 et ET 648.

question. Mi-octobre, il était prévu que l'ouvrage se présentait en trois tomes et deux formats, in-12 et in-8°.

Durant les jours qui ont suivi, Rousseau a reçu quelques épreuves de feuilles imprimées et les a retransmises (les feuilles A et B du Tome deuxième) mais il s'impatientait à propos de la lenteur de l'impression. Le libraire Duchesne lui envoyait de temps à autre des modèles d'impression pour choisir⁸. Bien conscient qu'il n'était plus maître de son manuscrit et que l'ouvrage s'imprimait en France ainsi qu'en Hollande par Néaulme, patiemment il revoyait les épreuves «pour ne pas laisser estropier et défigurer⁹» son livre.

Fort inquiet quant à l'impression de son *Émile*, Rousseau croyait que son livre était «accroché» mais il n'en comprenait pas la raison. Le 4 novembre Duchesne lui a proposé de «faire pour l'édition in-12 quatre tomes au lieu de trois», sans justifier la modification. Bien que convaincu que le libraire ne lui dévoilait pas la vérité, Rousseau lui a répondu qu'il n'était «pas impossible de faire pour l'édition in-12 quatre petits tomes au lieu de trois.¹⁰» Il lui a donc proposé une nouvelle «division» du texte tout en se déclarant bien conscient que de ce fait «les deux feuilles déjà faites et cotées A et B ne commenceront pas le tome II».

Nous pouvons donc estimer que le libraire préférait faire imprimer en quatre tomes plutôt que trois, afin de répartir la même tâche à deux imprimeurs¹¹. Cette manigance a bien été

⁸ *Confessions*, Livre XI. OC XI. 562-563 et ET II. 727.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Rousseau à Duchesne, le 8 novembre 1761. CC 1535 et ET 660.

¹¹ Le 6 janvier 1762, dans une correspondance avec Duchesne et Pierre Guy, Rousseau montre qu'il était au courant que le travail d'édition était réalisé par «deux imprimeurs». En effet, il écrit: «Quoi! Messieurs, jamais de copie avec les épreuves! Les deux imprimeurs semblent s'être donné le mot pour l'oublier à la fois». CC 1626 et ET 697. Dans une lettre à madame la maréchale de Luxembourg, Rousseau lui déclare le 28 mai 1762 : «ils étaient deux, lesquels n'avaient aucune communication ensemble». CC 1806 et ET 778.

menée. Et nous pouvons considérer que ce n'est qu'à partir de cette prise de décision que l'impression du livre a réellement débuté.

Le 16 novembre 1761 quelque peu rassuré quant à l'attitude de Duchesne, Rousseau lui a déclaré : « Rien ne presse, Monsieur, pour l'impression de mon livre ; depuis que je sais les raisons de votre retard, je vous excuse, même je vous plains.¹² » Mais il continue de suspecter les jésuites d'être « possesseurs¹³ » de son manuscrit « par les soins du Sieur Guérin » et ainsi de vouloir empêcher la publication de son *Émile*¹⁴. Il a imaginé plusieurs « manœuvres » ou « abus » de la part de ces « Messieurs » les jésuites¹⁵ : une réfutation, une falsification voire une possible suppression de l'ouvrage. Il craignait même qu'un jour des « sentiments jésuitiques » soient mis sous son nom.

Quatre jours plus tard, Malesherbes¹⁶ a tenté de calmer Jean-Jacques Rousseau en lui déclarant qu'il se rendrait lui-même « maître du manuscrit » et qu'il empêcherait ainsi toute tentative d'altération.

¹² Rousseau à Duchesne, le 16 novembre 1761. CC 1546 et ET 664.

¹³ Rousseau à Malesherbes, le 18 novembre 1761. CC 1548 et ET 665.

¹⁴ À propos de Guérin, l'inspecteur Joseph d'Hémery déclarait dans *l'Historique des libraires* : « Il est beaucoup lié avec les Jésuites, et ne vend que de bons livres dont la plupart sont de ces pères ». BNF Ms fr. 22106 et 22107.

¹⁵ Dans le livre XI des *Confessions* : OC I. 566 et ET 2. 732 : « Je me figurai que les jésuites, furieux du ton méprisant sur lequel j'avais parlé des collèges, s'étaient emparés de mon ouvrage ; que c'étaient eux qui en accrochaient l'édition ; qu'instruits par Guérin, leur ami, de mon état présent, et prévoyant ma mort prochaine, dont je ne doutais pas, ils voulaient retarder l'impression jusqu'alors, dans le dessein de tronquer, d'altérer mon ouvrage, et de me prêter, pour remplir leurs vues, des sentiments différents des miens. »

¹⁶ Malesherbes à Rousseau, le 22 novembre 1761. CC 1558.

Le 19 ou le 20 novembre Rousseau a reçu les deux premiers feuillets (A et B) du Tome premier et du Tome deuxième¹⁷, les deux ateliers d'imprimerie ayant travaillé leurs compositions typographiques en même temps, fait ignoré de Rousseau bien évidemment.

Jo Ann Mc Eachern dans son ouvrage *Bibliography of the writings of Jean Jacques Rousseau to 1800* vol. 2 *Emile, ou de l'éducation*¹⁸, déclarait en 1989¹⁹:

Duchesne a employé deux imprimeurs qui devaient travailler concurremment, en partie pour gagner du temps, mais aussi comme une protection contre l'éventualité d'une piraterie imprimée avec la complicité de l'imprimeur et apparaissant avant que l'édition de Duchesne soit terminée. En principe, pas de communication entre eux et absence d'accès au manuscrit complet: toutes les épreuves ont été envoyées à Rousseau par l'intermédiaire de Duchesne.

Jo Ann Mc Eachern a montré les responsabilités d'impressions des deux ateliers :

Le travail des deux imprimeurs est aisément discernable : les différences de pratiques de composition et de caractères typographiques montrent qu'un imprimeur était responsable du tome 1, y compris la préface, du tome 4, de la table des matières destinée au tome 3 ainsi que des quatre cartons destinés à être placés dans l'édition in-12. Quant à l'autre imprimeur, il a réalisé les tomes 2 et 3, la table des matières du tome 2 et les cartons destinés à être placés dans l'édition in-8°.

Ses conclusions se fondent sur des éléments observables et mesurables : dans les Tomes 1 et 4, une page type (sans note de bas de page) comporte 24 lignes, les signatures sont en chiffres

¹⁷ Cela est attesté par les remarques de Rousseau à Duchesne dans ses lettres des 20 et 21 novembre 1761. CC 1553/1556 et ET 666/668.

¹⁸ *Bibliography of the writings of Jean Jacques Rousseau to 1800* vol. 2, *Emile, ou de l'éducation*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1989 (p. 24).

¹⁹ Les deux extraits qui suivent présentent la traduction du texte original en langue anglaise de Jo Ann Mc Eachern.

romains, les notes de bas de pages sont indiquées par des chiffres arabes. Tandis que dans les Tomes 2 et 3, la page type comporte 23 lignes, les signatures sont en chiffres arabes, les notes de bas de pages sont indiquées par des astérisques²⁰. L'auteur nous indique aussi d'autres caractéristiques typographiques qui permettent de distinguer les différences dans le travail typographique des deux ateliers d'imprimerie. Elle précise ainsi²¹ :

Dans la table des matières du tome 2 : le premier mot de chaque entrée est imprimé en trois tailles de majuscules : BANIANS ; chaque entrée est ponctuée d'un point, et « Ibid », lorsqu'il est utilisé, prend une capitale. Dans les entrées de deux mots, le second est en minuscules : CADRES dorés.

La police de caractères utilisée pour le texte des tomes 1 et 4 est différente de celle utilisée dans les tomes 2 et 3 ; la police de caractères utilisée pour les titres courants et les numéros de page des tomes 1 et 4 est plus grande que celle utilisée dans les tomes 2 et 3. La police de caractères utilisée pour les titres courants et pour le texte de l'index dans le tome 2 est différente.

En effet dans les Tomes 1 et 4, les titres courants sont droits, tandis que dans les Tomes 2 et 3 ils sont en italique.

Étant donné la reconnaissance du travail typographique de deux imprimeurs différents, Jo Ann Mc Eachern concluait en 1989 :

Bien que le second imprimeur reste sans nom dans la correspondance, il y a plusieurs raisons de croire que c'est Guérin lui-même. Dès le début, Guérin était étroitement impliqué dans les négociations concernant *Émile*, et c'est lui qui avait proposé Duchesne comme éditeur de l'ouvrage. Comme l'édition était clandestine, elle était imprimée dans des conditions de grand

²⁰ Dans les notes manuscrites (1764) de J. J. Rousseau dans l'exemplaire destiné à une révision du texte d'*Émile* (CC12 de la BPU Genève), au Tome 2, il demande les indications de notes de bas de pages en chiffres et non en astérisques.

²¹ Jo Ann Mc Eachern, *op. cit.* (p. 77).

secret, et Duchesne aurait certainement souhaité restreindre le nombre de personnes qui le savaient.

En conséquence, il apparaît de manière très crédible que Louis Guérin et son gendre Louis-François Delatour ont été les imprimeurs des Tomes 2 et 3 de l'édition *princeps* d'*Émile ou de l'éducation*. Leurs ateliers se trouvaient à la rue Saint-Jacques (À Saint Thomas d'Aquin) à proximité de la librairie de Nicolas-Bonaventure Duchesne (Au Temple du goût, au-dessous de la Fontaine de Saint Benoît).

L'imprimeur des Tomes 1 et 4

Conformément à la demande de Malesherbes, les *Archives de la Chambre syndicale de la Librairie et Imprimerie de Paris* contenaient les signalements de début d'impression d'ouvrages pour lesquels il y avait une permission tacite.

À la date du 20 novembre 1761, on repère deux lignes où Didot l'aîné [Pierre-Ambroise Didot] déclare son impression d'un manuscrit intitulé *Émile ou de l'éducation*.

*je souff. qui Declarer imprimer par permission tacite donnee à M. Duchesne
un manuscrit intitulé Emile ou de l'éducation. à Paris 20 octobre 9^{bre} 1761.
Didot l'aîné*

Je soussigné déclare imprimer par permission tacite donnée à M. Duchesne un manuscrit intitulé Emile ou de l'éducation. à Paris 20 octobre 9^{bre} 1761.

Signature de Didot l'aîné suivie du paraphe

Le manuscrit se trouve à la BNF sous la référence ff. 21985²² fol. 97 recto.

²² Ce cahier des *Archives de la Chambre syndicale de la Librairie et Imprimerie de Paris* contient dans les 76 premières feuilles des rapports de permissions tacites rédigés depuis le 24 avril 1783 jusqu'au 3 juillet 1789, puis 7 feuilles blanches assez bizarrement suivies de 14 feuilles avec quelques déclarations d'impressions datées de janvier 1752 à janvier 1765. C'est parmi ces dernières feuilles que la déclaration de Didot se situe.

Il s'agit du paraphe de Pierre-Ambroise Didot dit l'aîné, reconnu de manière manifeste dans plusieurs autres documents d'archives. Ainsi l'imprimeur qui a produit les Tomes 1 et 4 apparaît avec évidence comme celui qui a signé la reconnaissance d'impression dans les feuilles des *Archives de la Chambre syndicale de la Librairie et Imprimerie de Paris*. Pierre-Ambroise Didot a donc imprimé deux tomes d'*Émile ou de l'éducation* dès novembre 1761.

Non seulement il a signé effectivement le début de son travail d'impression mais de plus une observation attentive des bandeaux typographiques utilisés pour les Tomes 1 et 4 d'*Émile* montre qu'ils l'ont aussi été dans d'autres ouvrages dont la page de titre annonce Didot l'aîné comme imprimeur.

Les quatre tomes des deux éditions *princeps* d'*Émile ou de l'éducation* (in-12 et in-8°) contiennent 5 bandeaux typographiques placés à la tête de chacun des cinq «Livres» :

- deux dans le Tome premier: p. [1] signé Caron et p. [141] signé D.
- un dans le Tome deuxième : p. [1] non signé
- un dans le Tome troisième : p. [1] non signé
- un dans le Tome quatrième : p. [1] signé F.

Ci-dessous, le bandeau typographique de la page [141] du Tome premier, placé au début du Livre second :



Le même bandeau apparaît avec les mêmes petits défauts, utilisé à la page [3] dans l'édition de 1761 du *Catalogue des tableaux, desseins, estampes et bosses provenant du cabinet de M. Hyacinthe Collin de Vermont [...]* A PARIS; chez Didot l'aîné, Libraire & Imprimeur à Paris, rue Pavée²³, près du Quai des Augustins, à la Bible d'Or. M.DCC.LXI.



On constate que ce bandeau présente les mêmes caractéristiques (petites imperfections diverses telles que quelques points noirs entre les deux lignes du cadre, asymétries des anses des paniers de fleurs, etc.).

Dans une édition, *Histoire des anciens philosophes*, ouvrage imprimé par Didot l'Aîné en 1772, au Tome 3 page [1], on voit le même bandeau typographique.



²³ Aujourd'hui : rue Séguier.

Et au Tome 4 page [1], on découvre de nouveau le même bandeau.



Dans *Histoire du Paraguay*, ouvrage de Pierre François Xavier de Charlevoix imprimé par Didot l'aîné en 1757, au Tome 3 page [1] on voit aussi le même bandeau.

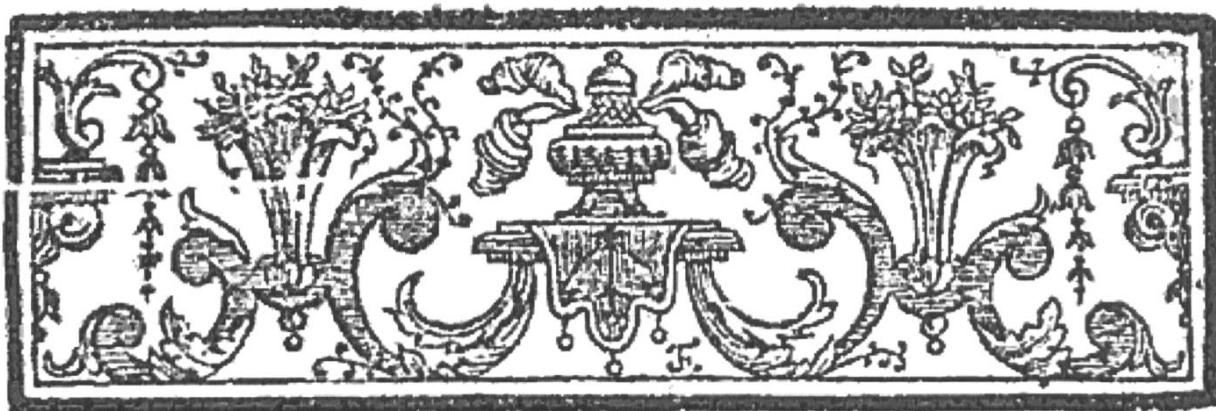


Dans l'édition *princeps* d'*Émile ou de l'éducation*, à la page [1] du Tome 4, on trouve le bandeau :



Dans *PRINCIPES ET MÉTHODES DU CHRÉTIEN QUI REND SES ACTIONS*, même les plus communes, dignes d'une éternelle récompense. A PARIS, chez DIDOT l'aîné, Libraire et Imprimeur, rue Pavée, près du Quai des Augustins, à la Bible d'Or. M. DCC. LXI, à la page [1] on trouve le même bandeau signé F.

On aperçoit les mêmes défauts très caractéristiques.



Ces différents emplois des bandeaux typographiques montrent avec grande évidence que le Libraire du Quai des Augustins, Pierre-Ambroise Didot, était bel et bien l'imprimeur qui a produit les Tomes 1 et 4 de la première édition d'*Émile ou de l'éducation*.

François-Ambroise Didot, dit «Didot l'aîné», fils aîné de l'imprimeur-libraire parisien François Didot, est né le 7 janvier 1730 à Paris. Nommé Libraire depuis le 14 août 1753, il a été reçu imprimeur le 1^{er} juillet 1757. Il a mis au point plusieurs innovations techniques. Il a été à l'origine d'une mesure typographique : le «point Didot» et a introduit en France la fabrication du papier vélin (sans vergeures ni pontuseaux). Il est mort à Paris le 10 juillet 1804.

Pour élucider les fausses adresses, on se penche habituellement sur les ornements typographiques et autres pratiques de composition, ainsi que sur les filigranes des papiers utilisés. Ici le travail des deux ateliers d'imprimerie a pu être distingué nettement au niveau de la mise en pages, de la typographie et de l'utilisation d'ornements typographiques ; toutefois on constate que toutes les feuilles ont été imprimées sur du papier provenant du même fournisseur. Les deux ateliers ont utilisé les mêmes papiers, les mêmes filigranes apparaissant aux quatre tomes :

[Grappe de raisin avec de légères variantes quant aux dimensions]

MGIS²⁴ 1742

FIN

²⁴ Ce filigrane ne figure pas dans les répertoires que j'ai pu consulter. Pourquoi pas l'abréviation de **MONTARGIS** ?

Et le 27 mai 1762 ...

... dans le *Journal de la Librairie* (BNF 22038 folio 39) parmi les «livres nouveaux» apparaît *Emile ou de l'éducation*. La permission rédigée par l'inspecteur de la Librairie française Joseph d'Hémery se présente sous une tournure sans conteste bien révisée :

Librarie Du Jeudy 27. May 1762 39
Livres nouveaux.
 f. *Marii emmuni sicut du Cardinal
 Mayne a Lx. xxv. livrider
 par Mademoiselle de Rousseau et
 autres pieces du mme auteur. 3 v.
 payes just. juzcinees par Dufaud
 lib. au pr. de laurier.*
*Emile ou de l'éducation par J.J.
 Rousseau Cytoyen Citoyen de Geneve.
 4. volumes in 12 imprimés chez
 l'Etranger on sollicite la
 p^{on} tacite de cet ouvrage qui
 est très intéressant*

On peut lire : Du Jeudy 27. May 1762

[...]

Emile ou de l'éducation, par J.J.

Rousseau Cytoyen Citoyen de Geneve

4. volumes in 12 imprimés chez

et par Duchesne à qui on a
 donné très tacitement la p^{on}

l'Etranger on sollicite la

p^{on} tacite de cet ouvrage qui

est très intéressant

Ainsi, dans cette déclaration du *Journal de la Librairie*, seul le nom du libraire parisien Nicolas-Bonaventure Duchesne est annoncé, il n'est nullement mention du libraire-imprimeur Hippolyte-Louis Guérin ni de Pierre-Ambroise Didot dit l'aîné.

Qui eût cru que celui qui fut à l'origine d'inventions et d'améliorations importantes en typographie, celui qui publia la fameuse «Collection des Classiques françois et latins, imprimés pour l'éducation du Dauphin», avait en 1761 imprimé dans le plus grand secret les Tomes premier et quatrième d'*Émile ou de l'éducation*?

Pierre-Ambroise Didot, un des deux imprimeurs de l'édition *princeps* d'*Émile ou de l'éducation* est cerné, preuves validées à l'appui; quant au second imprimeur suspecté, Hippolyte-Louis Guérin, il nous reste à attendre qu'un patient fouineur d'archives nous dévoile les preuves matérielles et typographiques de sa réalisation.

Michel TERMOLLE
(12.02.2017)

Bibliographie chronologique relative à l'édition *princeps* d'*Émile ou de l'éducation*

Pierre-Paul PLAN, «L'édition originale d'*Émile*», *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, 1926. (p. 172-174).

Jean CALEMARD, «L'édition originale d'*Émile*», *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, 1926. (p. 111-118).

Henri DUCUP de SAINT-PAUL, Nouvelles remarques à propos de l'édition originale de l'*Émile*, *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, 1926. (p. 222-226).

Marcel FRANÇON, «La condamnation de l'*Émile*», *Annales Jean-Jacques Rousseau XXXI*, 1946-1949. (p. 209-246).

P. H. MUIR, «The first edition of Rousseau's *Emile*», 1762, *The Book collector*, n° 2, 1952. (p. 67-76).

Bernard GAGNEBIN, «L'édition originale d'*Émile*», *Bulletin du Bibliophile*, 1953. (p. 107-130).

Peter D. JIMACK, «La genèse et la rédaction de l'*Émile* de J. J. Rousseau», *Studies on Voltaire* 13, Genève, 1960.

Bernard GAGNEBIN, «Notice bibliographique» dans *Œuvres complètes de J.J. Rousseau [OC]*, Édition de la Pléiade, volume 4, Paris, 1969. (p. 1856-1870).

Anatole BRAUN, «Du nouveau sur la bibliographie de l'*Émile*, Édition inconnue ou exemplaire d'épreuves?», *Bulletin du Bibliophile*, 1982. (p. 80-184).

Jo Ann Mc EACHERN, «L'édition originale de l'*Émile*», *Bulletin du Bibliophile*, 1987. (p. 20-30).

Jo Ann Mc EACHERN, *Bibliography of the writings of Jean Jacques Rousseau to 1800*. Vol. 2, *Émile, ou de l'éducation*, The Voltaire Foundation, Oxford, 1989.